



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 22 septembre 2021

Présidence : M. Laurent Clerc

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 04/2021 présenté par le Comité de direction,
Où le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Adopte

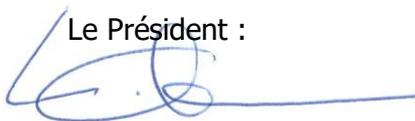
1. le budget 2022 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" avec un amendement :
 - Porter à CHF 25'000.00 le montant du poste du budget 6000.3092 « frais de recherche de personnel » pour l'exercice 2022.

Prend acte

1. du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour les années 2021 à 2030
2. du tableau du suivi des fonds de réserve
3. des tableaux des ETP (DO vs budgétés)

Ainsi délibéré en séance le 22 septembre 2021.

Au nom du Conseil intercommunal :

Le Président :

L. Clerc

La Secrétaire :

S. Gosteli